



## Bien vivre ensemble à Frémeréville

Août 2021 - Numéro 32

Madame, Monsieur, chers amis Frémerévillois,

L'année 2021 sera marquée par d'importants travaux qui vont largement embellir la commune. Une des trois croix de chemin est déjà refaite (rue Haute), les deux autres le seront en octobre. Le cimetière et le monument aux morts sont en attente de commencement des travaux, même s'ils paraissent bien abandonnés en ce moment. En effet, les belles pierres du cimetière ont été déplacées en sécurité, et il n'y reste que des gravats qui seront bientôt évacués. L'ensemble de ces travaux d'entretien et de restauration concerne dix monuments communaux, croix de chemin, lavoir, monument aux morts, fontaines.

Attention, à partir du 6 septembre, le stationnement et la circulation seront perturbés à proximité des monuments en travaux : fontaine de la rue Haute, parking près du cimetière et du lavoir, fontaine de la rue Basse.

Il s'agira ensuite d'améliorer l'aspect des rues et places du village. Cette année très pluvieuse rend cet entretien difficile et des contacts ont été déjà pris auprès de prestataires en horticulture.

Chacun doit aussi y mettre du sien, en entretenant les abords, l'usoir ou le chemin qui borde son habitation ou sa propriété.

Bien cordialement, le Maire, Vincent Lacorde

### Faites stériliser vos chats !

En 2018 et 2019, la commune a collaboré avec l'association 30 millions d'amis afin de faire stériliser une quinzaine de chats errants du village.

Les chats sont utiles notamment pour lutter contre les rongeurs, mais leur prolifération entraîne des désagréments. Chaque propriétaire de chat (= celui qui le nourrit), doit le faire stériliser.

Castrer un chat entraîne obligatoirement une modification des sécrétions hormonales qui influent directement sur son comportement. Beaucoup plus calme, moins enclin à la chasse et à l'envie de fuguer, le chat stérilisé réduit forcément ses risques de blessures, de morsures par d'autres mâles dominants ou d'accidents graves.

De même, les infections utérines tout comme les tumeurs mammaires deviennent très rares chez les chattes stérilisées et l'éventualité d'attraper des maladies contagieuses se réduit. De quoi leur promettre une espérance de vie deux fois plus longue !

Mais la castration du chat offre aussi des bénéfices non négligeables pour ses proches :

- La fin des urines malodorantes que les chats ou chattes en chaleur déposent pour marquer leur territoire.
- L'arrêt des miaulements intempestifs des chattes en chaleur pour attirer les mâles.



### **Un beau mariage !**

Lénaïc Gatine et Vincent Gérard ont uni leurs destinées par le mariage le 31 juillet 2021.

Tous nos vœux de bonheur à cette belle famille !

### **Des nouvelles de la fibre**

La commune est aujourd'hui câblée au réseau filaire de desserte Internet en très haut débit. Il reste à attendre l'installation des opérateurs, les délais sont pour l'instant tenus. Les habitants seront prévenus dès que la possibilité de raccordement sera ouverte auprès des opérateurs.



### **Le ralentissement des véhicules dans la rue Braie**

Depuis 2018, il est prévu de construire un trottoir rue Braie, afin de sécuriser les piétons et aussi créer un étranglement de chaussée à l'entrée du village, permettant de ralentir les véhicules, tout en maintenant un écoulement silencieux de la circulation.

Le bornage du terrain a été fait, ce projet est suspendu à des problèmes de succession et d'acte chez le notaire. Alors, pourquoi pas de ralentisseurs dans la rue Braie :

- un ralentisseur doit être implanté à au moins 200 m de l'entrée de la commune, autrement dit le ralentissement ne serait effectif que là où les véhicules ralentissent déjà en approche du S limité à 30 km/h et infranchissable à plus haute vitesse,
- le bruit : les riverains sont victimes du bruit des véhicules et notamment des remorques qui les franchissent (nombreux procès riverains/communes sur ce sujet),
- la pollution : entre les particules fines des freins et les gaz de ré accélération, la pollution locale augmente de 60 % pour les riverains, s'y ajoute aussi la destruction accélérée des véhicules et la pollution visuelle des panneaux et peintures,
- les ralentisseurs sont interdits sur les lignes de transport en commun, or des lignes scolaires traversent la commune,
- les personnes transportées en ambulance souffrent des ralentisseurs, mais aussi du retard pris par ces véhicules de secours à cause de la multiplication des ralentisseurs,
- les ralentisseurs sont des dangers pour les deux roues, notamment les coussins berlinois qui par temps humide, peuvent provoquer des chutes et des morts (ces coussins ne respectent ni le décret du 27 mai 1994 ni la norme NF P 98-300).

37 % des ralentisseurs sont implantés de façon illégale : trop hauts, trop près des entrées d'agglomération (moins de 200 mètres), matériaux interdits...

### **Agenda**

Les **18 et 19 septembre 2021 de 9 h à 18 h, Frémeréville participe aux Journées du patrimoine.** Des visites libres ou guidées (de 15 h à 18 h) de l'église et de l'atelier de la Passion (atelier de céramique) seront organisées par les Amis des Arts de Frémeréville, Anna-Maria et Armand Guillaume.

Venez redécouvrir notre patrimoine local !

